

Chapitre 4

On verra ça demain !

1. C'est avec raison, me semble-t-il que je décerne la palme à Jacques Amyot, sur tous nos écrivains français. C'est d'abord à cause du naturel et de la pureté de sa langue, en quoi il surpasse tous les autres, pour la constance mise à un travail aussi long, et pour la profondeur de son savoir, qui lui a permis de révéler avec tant de bonheur un auteur si épineux et si ardu. Car on peut me dire ce que l'on veut : certes je n'entends rien au Grec, mais le sens est si bien ajusté et cohérent dans toute sa traduction, qu'il est évident qu'il a vraiment percé la pensée même de l'auteur, ou bien qu'une longue fréquentation lui a permis d'intégrer à son propre esprit l'essentiel de celui de Plutarque, au point qu'il ne puisse rien lui prêter qui vienne le démentir, ou qui puisse le contredire. Mais par-dessus tout, je lui sais gré d'avoir su faire le choix d'un livre aussi noble pour en faire présent à son pays si à propos¹.

2. Nous autres, les ignorants, aurions été perdus si ce livre ne nous avait pas tirés du borbier : grâce à lui nous osons à l'heure qu'il est parler et écrire ; les dames en donnent des leçons aux maîtres d'école ; bref : c'est notre bréviaire. Si cet excellent homme vit encore², je lui suggère de faire de même avec le livre

1. Le livre d'Amyot [78] a paru en 1572, et on estime que ce chapitre a été composé l'année suivante. Dans une période aussi troublée en France, la lecture des œuvres morales de Plutarque pouvait en effet être considérée comme bien « à propos ».

2. Amyot était né en 1513, il avait donc à peu près soixante ans à l'époque où Montaigne écrivait cela. Il ne mourut qu'en 1593, mais ne traduisit pourtant jamais Xénophon...

de Xénophon. C'est une tâche plus aisée, qui convient donc mieux au grand âge. Et puis, je ne sais trop pourquoi, il me semble que même s'il se sort très habilement des passages obscurs, son style est tout de même plus naturel quand il n'est pas contraint par la difficulté et qu'il suit son cours naturel.

3. J'en étais justement à ce passage où Plutarque dit¹ en parlant de lui-même que Rusticus, assistant à l'une de ses conférences à Rome, y reçut un courrier² de la part de l'Empereur, et attendit pour l'ouvrir que tout soit fini ; selon lui, l'assistance loua particulièrement de ce fait le sérieux du personnage. Et en effet Plutarque, en traitant la question de la curiosité et de cette passion avide et gourmande pour les « nouvelles » qui nous fait abandonner toute autre chose avec tant de précipitation et d'impatience pour parler à un nouveau venu, et perdre tout respect, toute attitude conforme aux convenances pour décacheter soudain, où que nous nous trouvions, les lettres que l'on nous apporte, a eu raison de louer le sérieux de Rusticus ; il aurait d'ailleurs pu y ajouter encore un éloge de sa civilité et de sa courtoisie pour n'avoir pas voulu interrompre le cours de sa propre allocution. Mais je ne suis pas sûr, à l'inverse, qu'on puisse lui faire des louanges pour sa sagesse ; car il pouvait bien se faire que recevoir à l'improviste une lettre³, et notamment d'un Empereur, sans la lire immédiatement, puisse avoir des conséquences préjudiciables.

4. Le défaut contraire à la curiosité, c'est la nonchalance, vers laquelle je penche bien sûr par tempérament ; j'ai vu des gens qui s'y abandonnaient au point que trois ou quatre jours après, on retrouvait dans leur poche les lettres qu'on leur avait envoyées, sans avoir été décachetées.

5. Je n'en ai jamais ouvertes ; non seulement celles que l'on m'avait confiées, mais même celles que le hasard m'avait fait tomber entre les mains. Et c'est pour moi un cas de conscience si mes yeux surprennent par mégarde, quand je suis auprès d'un haut

1. Plutarque [78], *De la curiosité*, X, v.

2. Montaigne écrit « un paquet ». Mais comme le fait remarquer A. Lanly ([59] II, 39, note 5) « le mot paquet est usuel au XVI^e siècle pour « lettre ».

3. Dans le texte de Montaigne, on a « lettres » ; mais Plutarque employait le mot grec signifiant « une lettre », et il s'agit probablement ici d'un latinisme.

personnage, quelque chose de la lettre¹ importante qu'il lit. Personne ne fut jamais moins curieux que moi, et ne fureta moins dans les affaires d'autrui.

6. Du temps de nos pères, Monsieur de Boutières, parce qu'il soupait en bonne compagnie, faillit perdre Turin pour avoir remis à plus tard la lecture d'un avertissement concernant les trahisons qui s'échafaudaient contre cette ville, qu'il commandait. Et Plutarque lui-même m'a appris que Jules César eût été sauvé si, allant au Sénat le jour où il fut assassiné par les conjurés, il avait lu un document qu'on lui présenta. Il raconte aussi à propos d'Archias le Tyran de Thèbes, que le soir même où Pélopidas avait résolu de le tuer pour que son pays retrouve la liberté, il avait reçu de la part d'un autre Archias, Athénien celui-là, une lettre l'informant point par point de ce qui l'attendait ; mais ce courrier lui ayant été remis durant son déjeuner, il ne l'ouvrit pas de suite, disant ce mot qui depuis devint proverbial en Grèce : « On verra ça demain ! ».

7. Un homme sage peut, à mon avis, dans l'intérêt des autres, comme le fit Rusticus pour ne pas troubler maladroitement une assemblée, ou pour ne pas interrompre une affaire importante, remettre à plus tard la lecture des nouvelles qu'on lui apporte. Mais c'est une chose inexcusable, notamment s'il occupe des fonctions publiques, que de le faire dans son propre intérêt ou pour son plaisir, pour ne pas interrompre son déjeuner ou son sommeil, par exemple. A Rome, la place « consulaire » comme on l'appelait, était la plus honorable à table, car c'était celle qui était la plus dégagée et la plus commode d'accès pour ceux qui pouvaient survenir pour s'entretenir avec celui qui y était assis. Ce qui témoigne du fait que, pour être à table, ils n'en demeuraient pas moins attentifs à leurs affaires et à ce qui pouvait se produire.

8. Ceci étant dit, il est tout de même bien difficile, en ce qui concerne les actions humaines, de formuler raisonnablement une règle assez précise pour que le hasard n'y conserve pas ses droits.

1. Là encore, « lettres » ; mais s'agissant de quelque chose que l'on surprend par hasard, il est difficile de conserver ce pluriel – que l'on vient de rencontrer à plusieurs reprises, et qui est probablement un latinisme.

Chapitre 5

Sur la conscience

1. Voyageant un jour avec mon frère le sieur¹ de la Brousse, pendant nos guerres civiles, nous rencontrâmes un gentilhomme de belle mine, qui était du parti opposé au nôtre, ce que j'ignorais, car il se donnait une autre contenance. Et le pire, dans ces guerres, c'est que les cartes sont tellement mélangées que votre ennemi ne se distingue de vous d'aucune façon visible, ni dans son langage, ni dans son comportement, qu'il est formé sous les mêmes lois et qu'il a le même air et les mêmes mœurs que vous, et qu'il est donc fort malaisé d'éviter la confusion et le désordre. Et cela me faisait craindre de rencontrer nos propres troupes, en un lieu où je ne sois pas connu, et de me voir obligé de déclarer mon nom, et même de faire bien pire à l'occasion...

2. Comme cela m'était arrivé autrefois. Car par une méprise de cette sorte, j'avais perdu hommes et chevaux, et on m'y avait tué, entre autres, un page italien de bonne famille, que j'élevais avec soin. Et c'est ainsi que s'éteignit avec lui une si belle enfance, pleine de promesses. Mais pour en revenir à notre gentilhomme de rencontre, il manifestait une telle frayeur, et je le voyais tellement défaillir à chaque fois que nous rencontrions des hommes à cheval, ou que nous traversions des villes qui étaient du parti du roi, que je finis par deviner que c'était sa conscience

1. En principe, le mot « sieur » désignait une personne de rang inférieur à celui qu'on nommait « seigneur ». Michel Eyquem, fils aîné, était « seigneur de Montaigne », et il nomme ses frères : « le sieur de La Brousse », le « sieur d'Arsac » ; les domaines qu'ils avaient reçus n'étaient pas des « seigneuries ».

qui le mettait dans cet état. Il semblait à ce pauvre homme qu'à travers son masque et malgré les croix de sa casaque, on pouvait lire jusque dans son cœur et percer ses secrètes intentions. Tant est merveilleux le travail de la conscience : elle nous amène à nous trahir, nous accuser et nous combattre ; et quand il n'est point à cela de témoin, elle en produit pourtant un contre nous : nous-mêmes.

Juvénal [42]
XIII, v. 195.

Elle nous frappe comme un bourreau d'un invisible fouet.

3. Les enfants se racontent cette histoire : Bessos, un Péonien, à qui l'on reprochait d'avoir de gaieté de cœur abattu un nid de moineaux et de les avoir tués, disait qu'il avait eu raison, parce que ces oisillons ne cessaient de l'accuser faussement du meurtre de son père. Ce parricide était jusque-là demeuré occulte et inconnu ; mais les furies vengeresses de la conscience le firent révéler par celui-là même qui aurait dû en subir la punition.

4. Hésiode corrige¹ ainsi le mot de Platon selon lequel la peine suit de peu la faute, en disant qu'elle naît au même moment que la faute, en même temps que le péché est commis. Quiconque attend la punition la subit, et quiconque l'a méritée l'attend. La méchanceté se retourne contre elle :

Aulu-Gelle [9]
5.

Un mauvais dessein est surtout mauvais pour son auteur.

Comme la guêpe, qui pique et blesse autrui, mais plus encore elle-même, car elle y perd son aiguillon et sa force, à jamais !

Virgile [114]
IV, v. 238.

Elles laissent leur vie dans la blessure qu'elles font.

5. Les cantharides² trouvent en elles-mêmes le contrepoison pour leur propre poison, par une opposition naturelle. De même, à mesure que nous prenons du plaisir au vice, un déplaisir contraire s'installe en notre conscience, qui vient nous tourmenter par des idées pénibles, que nous soyons éveillés ou en train de dormir.

Lucrèce [47]
V, 1157.

*Car bien des coupables se sont accusés eux-mêmes
Durant leur sommeil, ou dans le délire de la fièvre,
Et ont ainsi révélé des fautes
Qui jusqu'alors étaient restées cachées.*

1. Ceci est plutôt surprenant car... Hésiode est bien antérieur à Platon !

2. Les cantharides, ou « mouches d'Espagne » passaient pour avoir des propriétés aphrodisiaques et vésicantes.

6. Apollodore rêvait qu’il était écorché vif par des Scythes, qui le faisaient ensuite bouillir dans une marmite, et que son cœur lui murmurait : « Je suis la cause de tous tes maux. » Aucune cachette ne peut être utile aux méchants, disait Épicure, car ils ne peuvent jamais être sûrs d’être dissimulés : leur conscience les dévoile à eux-mêmes¹.

*C’est la première punition du coupable,
De ne pouvoir être absous par son propre tribunal.*

Juvénal [42]
XIII, v. 2.

Si elle nous remplit de crainte, la conscience nous remplit aussi d’assurance et de confiance en nous. Et je puis bien dire que j’ai marché, dans plusieurs situations périlleuses, d’un pas bien plus ferme parce que j’étais intimement convaincu de ce que je voulais, et de l’innocence de mes desseins.

*Selon le jugement qu’il porte sur lui-même,
Notre cœur est rempli d’espérance ou de crainte.*

Ovide [67] I,
485-486.

Il en est mille exemples ; il me suffira d’en donner trois concernant le même personnage.

7. Scipion, accusé un jour devant le peuple romain pour des faits graves, au lieu de s’excuser ou de flatter ses juges, leur déclara : « C’est bien à vous de vouloir décider de la tête de celui à qui vous devez cette autorité de juger de tout. » Et une autre fois, pour toute réponse aux accusations portées contre lui par un Tribun du peuple, et au lieu de plaider sa cause, il dit : « Allons, mes chers concitoyens, rendre grâce aux dieux pour la victoire qu’ils me donnèrent contre les Carthaginois un jour semblable à celui-ci. » Et comme il se mettait en route vers le temple, voilà que toute l’assemblée, et son accusateur lui-même, le suivent².

8. Caton avait incité Petilius à demander des comptes à propos de l’argent dépensé dans la province d’Antioche. Scipion, venu au Sénat pour cela, montra le livre de comptes qu’il avait

1. On peut penser au célèbre « L’œil était dans la tombe et regardait Caïn. » de Victor Hugo !...

2. D’après Aulu-gelle [9], *Nuits Attiques*, IV, 18. Mais P. Villey (ed. Strowski [53], IV, P. 192), cite le passage et indique « ...je n’ai trouvé aucun texte qui explique ces mots de Montaigne : “ et son accusateur mesme ”, qui sont en contradiction avec le récit d’Aulu-Gelle ».

sous sa toge, et déclara que ce livre contenait exactement les recettes et les dépenses ; mais comme on lui demandait de le déposer au greffe, il refusa, disant que ce serait une honte pour lui : et de ses propres mains, devant tout le Sénat, il le déchira et le mit en pièces.

Tite-Live,
[105]
XXXVIII, 52.

9. Je ne crois pas qu'une âme, même bien endurcie¹, aurait pu montrer faussement une telle assurance. Il avait le cœur naturellement trop grand et il était habitué à un destin trop élevé, dit Tite-Live, pour pouvoir être criminel et s'abaisser à défendre son innocence.

10. C'est une dangereuse invention que celle de la torture, et il semble bien que ce soit plus une épreuve d'endurance que de vérité. Celui qui peut la supporter cache la vérité tout autant que celui qui ne le peut pas. Pourquoi en effet la douleur me ferait-elle plutôt dire ce qui est que ce qui n'est pas ? Et à l'inverse, si celui qui est innocent de ce dont on l'accuse est assez fort pour supporter ces souffrances, pourquoi celui qui en est coupable ne le serait-il pas lui aussi, quand en échange ce qu'on lui propose est d'avoir la vie sauve ? Je pense que le fondement de cette invention réside dans la considération accordée à l'effort de la conscience. Car dans le cas du coupable, il se pourrait qu'elle l'affaiblisse, et s'ajoute à la torture pour lui faire confesser sa faute ; à l'inverse, elle fortifierait l'innocent contre ses tourments. Mais en vérité, c'est un moyen plein d'incertitude et de danger. Que ne dirait-on pas, que ne ferait-on pas pour échapper à des souffrances aussi horribles ?

Publius Syrus
[92].

La souffrance oblige à mentir même les innocents.

11. Il arrive donc que le juge, qui a soumis un homme à la « question » pour ne pas le faire mourir s'il est innocent, le fait finalement mourir et innocent... et torturé. Il en est tant qui se sont accusés eux-mêmes en faisant de fausses confessions ! Et parmi eux je citerai Philotas, en voyant les circonstances du procès que lui fit Alexandre, et le déroulement de sa torture.

1. Montaigne écrit « cauterizee ». D'après Littré, c'est un terme de morale chrétienne (XVI^e s. fig. conscience cauterisée « conscience endurcie, corrompue » (Calvin) – TLF). Mais c'est aussi un terme médical depuis Henri de Mondeville (1314) : « brûler un tissu organique pour le désinfecter ». J'ai préféré « endurcie », qui est plus dans l'usage d'aujourd'hui, me semble-t-il, dans ce contexte.

12. On prétend que c'est la chose la moins mauvaise¹ que la faiblesse humaine ait pu inventer... Bien inhumaine, pourtant, et inutile, à mon avis ! Plusieurs peuples, en cela moins « barbares » que les Grecs et les Romains, qui les appellent pourtant ainsi², estiment qu'il est horrible et cruel de faire souffrir et démembrer un homme, dont la faute n'est pas avérée. Que peut-il contre cette ignorance ? N'êtes-vous pas injustes, sous prétexte de ne pas le tuer sans raison, de lui faire subir quelque chose de pire encore que la mort ? Et pour preuve qu'il en est bien ainsi, voyez comment bien des fois il préfère mourir sans raison que de passer par cette épreuve. Elle est plus pénible que le supplice final lui-même, et bien souvent, tellement insupportable, qu'elle le devance et même l'exécute.

13. Je ne sais d'où je tiens cette histoire³, mais elle reflète bien la conscience dont sait faire preuve notre justice. Devant le Général d'armée, grand justicier, une villageoise accusait un soldat d'avoir enlevé à ses jeunes enfants ce peu de bouillie qui lui restait pour les nourrir, l'armée ayant tout ravagé. Mais pas de preuves !... Le Général somma la femme de bien considérer ce qu'elle disait, car elle devrait répondre de son accusation si elle mentait. Mais comme elle persistait, il fit alors ouvrir le ventre du soldat pour connaître la vérité. Et la femme se trouva avoir raison. Voilà bien une condamnation instructive !...

1. Les éditions antérieures à 1588 portaient ici : « le mieux »...

2. On sait que les Grecs nommaient « barbares » les peuples qui n'étaient pas... grecs. Ce n'est que bien plus tard que le mot prit le sens péjoratif que nous lui connaissons, mais on voit que tel était le cas au XVI^e siècle déjà.

3. La source est dans Froissart, IV, 78. Le général dont il s'agit est Bajazet 1^{er}, selon l'édition Strowski [53].

Chapitre 18

Du démenti

1. Oui¹ – mais on me dira que ce projet de se servir de soi-même comme sujet de livre serait tout de même excusable pour des hommes exceptionnels et célèbres, qui auraient suscité le désir d’être connus à cause de leur réputation. C’est certain et je le reconnais. Je sais bien que pour voir un homme ordinaire, c’est à peine si un artisan quittera des yeux son ouvrage, alors que pour un grand personnage connu, il lui suffit d’arriver en ville, et voilà que les ateliers et les boutiques se vident ! Il n’est pas bien de se faire remarquer, sauf pour celui qui offre de bonnes raisons d’être imité, et dont la vie et les idées peuvent servir de modèle. César et Xénophon disposaient, par la grandeur de leurs exploits, d’une base solide et justifiée sur laquelle fonder et affermir leur récit. On regrettera pour cette raison de ne pas connaître le journal du grand Alexandre, ni les Commentaires qu’Auguste, Caton, Sylla, Brutus et d’autres avaient laissés de leurs actions. S’agissant de tels personnages, on aime et étudie leurs portraits, même en bronze ou en pierre.

2. Voici une remarque très juste, mais qui me concerne très peu :

*Je ne fais la lecture qu’à mes amis, et s’ils le demandent,
Non en tout lieu, devant n’importe qui. Mais bien d’autres
Déclament leurs écrits au forum et même aux bains publics !*

Horace [34] I,
4 vv. 73-75.

1. Ce chapitre se relie manifestement au précédent, dans lequel Montaigne discutait son projet de « se peindre ».

Je n'élève pas ici une statue pour qu'elle soit mise au carrefour d'une ville, ou dans une église, ou sur une place publique¹ :

Perse [70] V,
19.

*Je ne cherche pas à gonfler
Mes pages de balivernes,
Je parle en tête à tête.*

Elle est à mettre dans un coin de bibliothèque, pour distraire un voisin, un parent, un ami, qui aura plaisir à m'y retrouver et renouer avec moi à travers elle. Les autres ont eu le courage de parler d'eux parce qu'ils y ont trouvé un sujet digne et riche ; moi, à l'inverse, c'est pour l'avoir trouvé si stérile et si maigre qu'on ne peut y soupçonner aucun sujet d'ostentation. Je juge volontiers les actions des autres. Mais des miennes, il y a peu à dire, tant elles sont inexistantes. Je ne trouve pas assez de bien en moi que je ne puisse le dire sans en rougir.

3. Quel plaisir ce serait pour moi que d'entendre ainsi quelqu'un évoquer la façon de vivre, le visage, l'attitude, les paroles les plus courantes et la destinée de mes ancêtres ! Et comme j'y serais attentif ! Ce serait vraiment faire preuve d'une mauvaise nature que d'avoir du dédain envers les portraits de nos amis et prédécesseurs, la forme de leurs vêtements et de leurs armes. Je conserve d'eux l'écriture, le sceau, le livre d'heures, une épée qui leur appartenait et dont ils se sont servis, et je n'ai pas enlevé de mon cabinet de travail les longues badines que mon père tenait d'habitude à la main. « *L'habit d'un père, son anneau, sont d'autant plus chers à ses enfants qu'ils avaient plus d'affection pour lui.* »

Saint
Augustin [8] I,
XIII.

4. Si toutefois ma postérité a d'autres goûts, j'aurai bien de quoi prendre ma revanche : ils ne sauraient faire moins grand cas de moi que je n'en ferai d'eux en ce temps-là !... La seule concession que je fasse au public, c'est d'en passer par l'imprimerie, plus vive et plus aisée² ; et en récompense, je pourrai toujours servir à emballer quelque motte de beurre au marché !

Martial [51]
XIII, I.
Catulle [14]
XCIV, 8.

Que les thons et les olives ne manquent pas d'emballage...

Et je fournirai souvent aux maquereaux leur ample tunique.

1. Sur l'« exemplaire de Bordeaux », une autre citation a été barrée et reportée ailleurs.

2. La rédaction de l'édition de 1588 (« pour m'exempter de la peine d'en faire plusieurs extraits à la main ») ne laisse aucun doute : il s'agit bien de l'imprimerie.

5. Et quand personne ne me lirait – aurais-je perdu mon temps d’avoir consacré tant d’heures oisives à des pensées si utiles et si agréables? Moulant cette figure d’après moi-même, il m’a fallu si souvent me façonner et mettre de l’ordre en moi pour m’extraire que le modèle s’en est affermi, et en quelque sorte, formé lui-même. En me peignant pour les autres, je me suis peint avec des couleurs plus nettes que celles qui étaient les miennes au début. Je n’ai pas plus fait mon livre que mon livre ne m’a fait. C’est un livre consubstantiel à son auteur : il ne s’occupe que de moi, il fait partie de ma vie ; il n’a pas d’autre objectif ni de but extérieur à lui-même comme tous les autres livres.

6. Ai-je perdu mon temps pour m’être ainsi examiné de façon aussi continue et avec un tel soin? Ceux qui se regardent seulement en pensée et en paroles, un instant en passant, ne s’examinent pas si profondément, ne pénètrent pas aussi loin en eux-mêmes que celui qui en fait son étude, son œuvre, et comme son métier, en s’engageant à en tenir le registre permanent, de toute sa foi et de toutes ses forces. Les plaisirs les plus délicieux se savourent à l’intérieur, ils évitent de laisser une trace d’eux-mêmes ; ils évitent d’être vus, non seulement de la foule, mais d’un seul.

7. Combien de fois ce travail m’a-t-il détourné de réflexions ennuyeuses? Et il faut compter au nombre des pensées ennuyeuses toutes celles qui sont frivoles. La Nature nous a doté d’une grande capacité de nous mettre à part dans nos réflexions ; et elle nous y convie souvent, pour nous apprendre que nous nous devons en partie à la société, mais aussi pour la meilleure part à nous-mêmes. Pour calmer mon imagination et la faire rêver sur quelque projet organisé, pour lui éviter de se perdre et divaguer au vent, il suffit de donner corps à tant de menues pensées qui se présentent à elle et en tenir le registre. Je prête l’oreille à mes rêveries parce que j’ai à les enregistrer. Combien de fois, agacé par quelque action que la civilité et la raison m’interdisaient de critiquer ouvertement, m’en suis-je soulagé ici, non sans l’arrière-pensée d’en instruire le public! Et certes, ces coups de badine poétiques

*Zon sur l’œil, zon sur le groin,
Zon sur le dos du Sagoin¹,*

1. Marot, épître « Fripelipes, valet de Marot, à Sagon ». Sagon, ennemi du poète y devient « Sagoin » (« sagouin »).

s'impriment encore mieux sur le papier qu'en la chair vive. Et que dire, sinon que je prête un peu plus attentivement l'oreille aux livres depuis que je suis à l'affût pour essayer d'en dérober quelque chose afin d'en émailler ou étayer le mien ?

8. Je n'ai nullement étudié pour faire un livre, mais j'ai étudié un peu parce que je l'avais fait ; si du moins c'est étudier qu'effleurer et pincer, par la tête ou par les pieds, tantôt un auteur, tantôt un autre. Et nullement pour former mes opinions, déjà formées depuis longtemps, mais bien pour les soutenir, les aider et les servir.

9. Mais qui peut-on croire quand il parle de lui, dans une époque aussi corrompue ? Il en est peu, ou même pas, que nous puissions croire quand ils parlent des autres, situation dans laquelle, pourtant, on a moins d'intérêt à mentir. La première étape de la corruption des mœurs, c'est le bannissement de la vérité, car, comme le disait Pindare, être véridique, c'est le début d'une grande vertu ; et c'est la première chose que Platon demande au gouverneur de sa « République ». La vérité, de nos jours, ce n'est pas ce qui est, mais ce dont les autres sont persuadés. De même que nous appelons « monnaie » non seulement celle qui est légale, mais aussi la fausse, qui a cours aussi. Notre nation se voit reproché ce vice depuis longtemps : Salvien de Marseille¹, qui vivait du temps de Valentinien, dit que chez les Français, mentir et se parjurer n'est pas un vice, mais une façon de parler... Celui qui voudrait renchérir sur ce témoignage pourrait dire que désormais c'est même pour eux une vertu. On s'y entraîne, on s'y habitue, comme à un exercice honorable, car la dissimulation est l'une des plus remarquables qualités de ce siècle.

10. Je me suis souvent demandé d'où pouvait naître cette coutume que nous observons si scrupuleusement, de nous sentir plus vivement offensés par le reproche qui nous est fait de ce vice, si banal pour nous, que par aucun autre, et comment il se fait que ce soit là l'injure la plus extrême que l'on puisse proférer à notre rencontre que de nous reprocher d'être menteur. Mais en fait, je trouve naturel de se défendre surtout des défauts dont nous

1. Né à Trèves vers 390, il épousa une païenne qu'il convertit, et ils menèrent une vie ascétique dans le midi de la France. Deux ouvrages de lui nous sont parvenus, dont le *De gubernatione Dei*, d'où est tirée l'affirmation reproduite par Montaigne ici.

sommes les plus chargés. On dirait qu'en étant touchés par cette accusation, en nous excitant à son propos, nous nous déchargeons quelque peu de la faute. Si nous la supportons effectivement, au moins pouvons-nous la condamner en apparence. Mais n'est-ce pas parce que ce reproche semble englober aussi la couardise et la lâcheté de cœur? Et est-il plus évidente couardise et lâcheté que de renier sa parole? Et pire encore : de nier ce que l'on sait?

11. C'est vice bien laid que le mensonge ; un vice qu'un Ancien dépeint de façon très honteuse quand il dit que c'est un témoignage de mépris envers Dieu, et en même temps de crainte envers les hommes. Il n'est pas possible d'en représenter plus complètement l'horreur, la bassesse et la turpitude. Car en effet, que peut-on imaginer de plus laid que de craindre les hommes et de braver Dieu? Nos relations sociales étant fondées sur la parole, celui qui la fausse trahit aussi la société elle-même. C'est le seul outil grâce auquel nous pouvons communiquer nos volontés et nos pensées ; c'est l'interprète de notre âme. S'il nous fait défaut, nous ne tenons plus ensemble, nous ne nous connaissons plus. S'il nous trompe, toutes nos relations sont rompues, tous les liens de notre société se délient du même coup.

12. Certains peuples des Indes nouvelles (peu important leurs noms, car ils n'existent plus ; la désolation due à cette conquête, d'un genre extraordinaire et inouï, s'est étendue jusqu'à l'abolition complète des noms et de l'ancienne topographie des lieux), certains peuples, donc, offraient à leurs dieux du sang humain, mais seulement tiré de la langue et des oreilles, en guise d'expiation du péché de mensonge, entendu ou proféré. Un joyeux convive de Grèce dirait que les enfants s'amuseaient avec les osselets, et les hommes avec les mots.

13. Quant à nos diverses façons d'user du démenti, et ce que sont les lois de l'honneur pour nous dans tout cela, avec les changements qu'elles ont connus, je remets à une autre fois le soin de dire ce que j'en sais. J'apprendrai entre temps, si je le peux, à quel moment prit naissance cette coutume de soupeser et mesurer aussi exactement les mots et d'en faire dépendre notre honneur, car il est facile de voir qu'elle n'était pas en usage chez les anciens Grecs et Romains. Il m'a souvent semblé étrange et inouï de les voir s'infliger des démentis et s'injurier sans que pourtant cela donne lieu à une véritable querelle. Leurs règles de conduite

empruntaient des voies différentes des nôtres. On appelle César tantôt « voleur », tantôt « ivrogne », à son nez et à sa barbe. On peut voir avec quelle liberté ils s'invectivent les uns les autres, je veux dire : les plus grands chefs de guerre de l'une et de l'autre de ces deux nations, où les paroles sont vengées par des paroles, sans que cela tire autrement à conséquence.